

LE CA EN BREF

Séance ordinaire du 13 avril 2017

www.cisss-at.gouv.qc.ca

Nomination au comité de sélection du président-directeur général

M. Claude N. Morin, président, ainsi que M. Richard Vallée, membre indépendant, sont nommés au comité de sélection du président-directeur général du CISSS.

Utilisation de l'ordre du jour de consentement

Les membres adoptent l'utilisation de l'ordre du jour de consentement comme pratique du conseil d'administration.

Démission de médecins

Les membres acceptent la démission de cinq médecins.

Reconnaissance d'un organisme communautaire

L'organisme Mobilisation Espoir Jeunesse est reconnu comme organisme communautaire en santé et services sociaux et est placé en attente de financement.

Modifications au permis d'exploitation

Des modifications au permis d'exploitation sont autorisées afin de :

- généraliser à l'ensemble des unités de médecine familiale (UMF) l'appellation *Groupe de médecine de famille universitaire* (GMF-U);
- retirer l'installation des services externes en déficience physique d'Amos, localisés au 582, 10^e Avenue Ouest, puisque ces services ont été intégrés au site de la Direction des programmes déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique situé au 841, 3^e Rue Ouest à Amos.

Investissement ministériel – Niveau de soins alternatifs

Les membres approuvent la répartition de l'investissement ministériel devant servir à la création de places ou de mesures équivalentes pour les personnes en attente de services en hébergement, en réadaptation et en convalescence, de même qu'en santé mentale en Abitibi-Témiscamingue, soit :

- un montant non récurrent de 2 151 275 \$ par année pour des mesures transitoires 2017-2019;
- un montant récurrent de 1 157 415 \$ pour la création de 39 places à compter de 2019.

Comité des immobilisations

Les membres procèdent à la formation d'un comité des immobilisations et à la nomination de ses membres : M. Jean-Yves Poitras, M. Claude Duchesne et Mme Madeleine Paquin.

De ce fait, M. Jean-Yves Poitras se retire du comité de gouvernance et d'éthique et est remplacé par Mme Mélanie Bernier.

Stratégie 2017-2021 pour les services à la clientèle autochtone

Les membres adoptent la stratégie 2017-2021 pour les services à la clientèle autochtone qui s'appuie sur les quatre axes de travail suivants :

- renforcer les relations bilatérales avec les communautés et les organisations autochtones;
- améliorer l'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones;
- agir sur toute forme de racisme et de discrimination;
- implanter une approche de sécurisation culturelle, offrir des services culturellement adaptés et mesurer les résultats.

Modèle de concertation régionale et réseaux locaux de services

Un modèle de concertation régionale et territoriale, a été adopté afin de demeurer en synergie avec la population, les communautés, les élus et les partenaires.

Destitution d'un membre de conseil d'administration

Un membre du conseil d'administration est destitué de ses fonctions en raison d'absence non motivée à plus de trois séances régulières et consécutives, conformément au Règlement de régie interne du conseil d'administration.

LES DOCUMENTS SUIVANTS SONT ADOPTÉS :

- Règlement sur la divulgation de l'information à un usager ou à son représentant à la suite d'un accident.
- Règlement sur l'éthique de la recherche.
- Politique d'évaluation du rendement du commissaire aux plaintes et à la qualité des services.
- Chapitre XV : gestion des congés, du Règlement de régie interne du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.
- Politique sur la gestion documentaire.
- Politique de gestion des événements indésirables.
- Politique de gestion et d'utilisation des médias sociaux.

LES DOCUMENTS SUIVANTS SONT DÉPOSÉS :

- Activités du président-directeur général.
- Tableau de bord du conseil d'administration.
- Résolutions du président-directeur général pour la période du 25 février au 31 mars 2017 :
 - Adoption de la Procédure concernant la réclamation en cas de perte ou de bris d'objets personnels;
 - Adoption de la Procédure concernant la déclaration des incidents et accidents;
 - Adoption de la Procédure concernant l'éthique de la recherche;
 - Modification au permis d'exploitation concernant les lits du CHSLD Pie-XII et Hôpital Rouyn-Noranda.

**LA PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE SE TIENDRA
LE 18 MAI 2017, 15 H 30, À TÉMISCAMING**

Rédaction et mise en page : Nathalie Bernier, conseillère cadre au Bureau du président-directeur général